

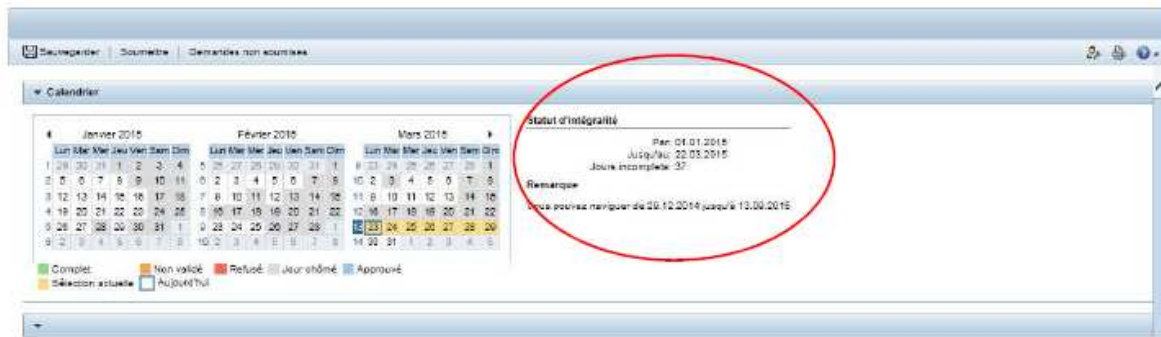
Réunion des Délégués du Personnel

**Etablissement de Guyancourt
Site d'Aubevoye**

Compte-rendu de la réunion du 14 Avril 2015

65070 / 04.15 / 1 Statut d'intégralité

La nouvelle version de Workflow HV a fait apparaître un nouvel indicateur : « Statut d'intégralité ».
Depuis le lundi 30 mars, cet indicateur n'apparaît plus sur le compteur.



Les délégués du personnel SUD demandent :

- 1- A quoi sert ce statut d'intégralité ?
- 2- Pourquoi n'apparaît-il plus sur le portail ?

Réponse :

Cette zone n'avait pas d'intérêt pour l'utilisateur, elle a été supprimée.

65070 / 04.15 / 2 Accidents roulage

Ces derniers mois plusieurs accidents au secteur roulage ont impliqué des prototypes Nissan.
Suite à ces accidents à répétitions, Nissan a le désir de retirer ses véhicules du secteur roulage du CTA.
Des responsables Renault ont été convoqués par Nissan il y a plusieurs semaines pour expliquer cette situation.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Qu'en est-il des roulages Nissan sur le CTA ?

Sont-ils toujours d'actualité ?

Réponse :

Les responsables Renault n'ont pas été « convoqués » par Nissan, mais c'est une démarche du chef de service d'aller chez Nissan pour expliquer les tenants et les aboutissants avec des faits précis et un plan d'actions construit.

Les échanges ont été très constructifs et Nissan a renouvelé sa confiance au CTA.

Il y aura de nouveaux essais à venir sur le CTA et, cela, dans le dernier trimestre de l'année 2015.

Pour rappel, nous fonctionnons, sur les Projets, comme Nissan, c'est à dire en année fiscale 2015 (Fiscal Year 2015) du 1/04/2015 au 31/03/16.

Le processus Nissan est très rigoureux sur les planifications et ne donne pas d'information sur les véhicules à venir tant que ceux-ci ne sont pas confirmés.

65070 / 04.15 / 3 Formation

Avec la réorganisation, de nombreuses formations sont imposées et communes à un grand nombre de salariés (exemple : « SEDUIRE ET SATISFAIRE LES CLIENTS »).

Bien entendu, les résidents du CTA n'y échappent pas, or le seul lieu où se déroule ce type de formation est le TCR.

Il est regrettable, qu'avec le nombre que nous sommes, les salariés du CTA soient obligés de se déplacer juste pour 1h ou 2h de formation.

Quelle perte de temps et d'énergie, sans compter le capital santé du voyageur !

Les délégués du personnel SUD demandent :

L'ouverture de sessions de formation sur le CTA.

Réponse :

La durée de la formation « Séduire et Satisfaire le Client » est de 3h15.

Les sessions de formation planifiées au TCR concernaient, en priorité, les collaborateurs du Siège et du Technocentre. Des sessions de formation sont prévues à Aubevoye du 08 juin au 26 juin 2015.

65070 / 04.15 / 4 Formation

La formation SEDUIRE ET SATISFAIRE LES CLIENTS est obligatoire avec inscription à session.

Un salarié s'est inscrit mais n'a pu y participer. Or il n'est pas possible de se réinscrire sans annuler l'inscription à la 1er session initiale.

Pour annuler cette inscription, beaucoup de N+1 ne savent comment faire.

Quand on appelle le 11700, on vous indique de faire une dérogation auprès de la direction sans désigner le nom d'une personne à contacter ! Maintenant qu'il n'y a plus de correspondant formation dans les services, c'est un véritable chemin de croix !!

Les délégués du personnel SUD demandent :

La procédure et les correspondants pour annuler une inscription à cette formation ?

Réponse :

Une désinscription en formation dans Syform peut être effectuée 10 jours avant le début de la formation. En dessous de ce délai, la désinscription est à demander à l'Agence RH.

Le mode opératoire de désinscription en formation dans Syform pour un Manager est présenté dans le document joint (en fin de compte rendu).

65070 / 04.15 / 5 Prestation aux métiers de l'automobile

Avec la multiplication du personnel prestataire sur le CTA, il est très difficile de savoir qui fait quoi sur le site, et surtout qui est qui.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Quelles sont les entreprises prestataires des métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 31 mars 2015 ?

Quel est le nombre de prestataires des métiers de l'automobile travaillant sur le site au 31 mars 2015 ?

Dans quel schéma sont-ils inscrits ?

Réponse :

Les sociétés prestataires des métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 1 mars 2015 sont les mêmes que le mois dernier.

Le nombre de leurs salariés amenés à se déplacer sur le CTA n'a pas évolué significativement.

Les prestations réalisées sur les sites Renault sont en schéma 3.

65070 / 04.15 / 6 Prestation hors métiers de l'automobile

Les délégués du personnel SUD demandent :

Quelles sont les entreprises prestataires hors des métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 31 mars 2015 ?

Quel est le nombre de prestataires hors des métiers de l'automobile travaillant sur le site au 31 mars 2015 ?

Dans quel schéma sont-ils inscrits ?

Réponse :

Les sociétés prestataires hors des métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 1 mars 2015 sont les mêmes que le mois dernier.

Le nombre de leurs salariés amenés à se déplacer sur le CTA n'a pas évolué significativement.

Les prestations réalisées sur les sites Renault sont en schéma 3.